

En cas de panne, que dois je faire ?

Dernière mise à jour : 01-12-2006

En cas de coupure de courant chez vous, vérifiez si les voisins ont du courant.

Si NON, il s'agit d'une coupure générale, d'une panne de secteur ou d'un délestage.

Contactez alors le Centre d'Appels Senelec au 867.31.00. Si OUI, vérifiez si votre disjoncteur a sauté :

- Si non, appelez le 867.31.00 pour vous faire dépanner

- Si oui, fermez le disjoncteur pour le remettre en service. S'il refuse de se fermer, c'est que votre installation intérieure est défectueuse. Contacter alors votre électricien. S'il saute après quelques instants, c'est que votre puissance souscrite est insuffisante. Contacter votre agence pour l'augmenter. Attention !

En cas de panne, n'intervenez jamais sur le branchement ou le tableau de comptage.